

Code de vie

J'ai le droit de recevoir un enseignement de qualité dans un environnement propice à ma réussite. J'ai le devoir de remplir mes responsabilités d'élève, de respecter les autres et de contribuer à créer un climat sain et sécuritaire pour tous.

Tous les membres du personnel peuvent intervenir en tout temps avec tous les élèves et ce, à l'intérieur de l'école, sur le terrain de l'école, dans le transport scolaire et lors d'activités organisées par l'école en lien avec la délégation d'autorité des parents envers l'école.

En tout temps, comme élève inscrit à l'école secondaire Paul-Le Jeune, je dois respecter le code de vie ci-joint :

1. **Je suis responsable de mes apprentissages et de ma réussite scolaire :**

- Je suis ponctuel et présent à tous mes cours.
- J'apporte tout le matériel nécessaire à mes cours.
- En éducation physique je porte les vêtements demandés.
- J'utilise mon agenda comme outil de travail et de communication enseignant-parent. Je dois le garder propre et intact.
- Je respecte les règles de classe.
- Je respecte les échéances pour la remise des devoirs et des travaux.
- Si je dois rencontrer un intervenant de l'école pendant un cours, je dois présenter un billet à mon enseignant au début de la période.
- Si j'éprouve des difficultés, j'assiste aux récupérations que mes enseignants offrent.
- **En cas d'absence, mes parents (tuteurs) doivent motiver mon absence avant mon retour à l'école, par le Mozaik Portail Parents.**

2. Je suis responsable de mes actions à l'école :

- À l'heure du dîner ou après les cours, je suis invité à participer à des activités sportives, culturelles ou sociales.
- Je dois consommer mon repas de la cafétéria à cet endroit. Aucune sortie avec les cabarets n'est autorisée (sauf pour récupération ou activité spéciale).
- Je dois posséder ma carte étudiante, car elle est obligatoire pour emprunter des volumes à la bibliothèque et nécessaire pour certaines activités.
- Je m'assure de remettre à temps les volumes empruntés à la bibliothèque.
- Je veille à ma sécurité et à celle des autres.
- Je peux utiliser le transport scolaire si je détiens un avis d'embarquement. Le code de vie s'applique aussi dans le transport scolaire.
- Je dois prendre soin du matériel scolaire qui m'est prêté.
- Je peux utiliser une bouteille d'eau **transparente** dans les locaux de l'école, **à la condition que le personnel responsable l'autorise**. Nous privilégions l'utilisation d'une bouteille réutilisable et écologique.
- Je dois prendre soin de mon environnement physique.
- Je ne peux m'asseoir sur le plancher à l'intérieur de l'école.

3. Je suis responsable de mes comportements :

- Je suis respectueux en tout temps dans :
 - ♦ mes relations avec les autres élèves ainsi qu'avec le personnel scolaire.
 - ♦ mes gestes, mon langage et mes démonstrations affectives.